

**PERMANENT COURT OF ARBITRATION**

Peace Palace, Carnegieplein 2,  
2517 KJ The Hague, The Netherlands

Telephone : +31 70 302 4165  
Facsimile : +31 70 302 4167  
E-mail : [bureau@pca-cpa.org](mailto:bureau@pca-cpa.org)  
Website : [www.pca-cpa.org](http://www.pca-cpa.org)



**COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE**

Palais de la Paix, Carnegieplein 2,  
2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Téléphone : +31 70 302 4165  
Télécopie : +31 70 302 4167  
Courriel : [bureau@pca-cpa.org](mailto:bureau@pca-cpa.org)  
Site Internet : [www.pca-cpa.org](http://www.pca-cpa.org)

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**ARBITRAGE RELATIF AU DIFFÉREND TERRITORIAL ET MARITIME  
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE ET LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE**

**LA HAYE, le 26 avril 2017**

**Le Tribunal annonce la clôture des audiences et entend rendre sa sentence au cours des prochains mois**

Dans une lettre du 29 mars 2017, le Tribunal constitué dans la procédure d'arbitrage entre la République de Croatie et la République de Slovénie a informé les représentants de la Croatie et la Slovénie qu'ayant progressé dans ses délibérations, il estime qu'il n'est pas nécessaire que les parties déposent des écritures supplémentaires sur le fond. Par conséquent, le Tribunal a annoncé la clôture des audiences conformément aux règles de procédure applicables. Le Tribunal a également fait part de son intention de rendre une sentence finale dans le cadre de la procédure arbitrale au cours des prochains mois. La date précise du prononcé de la sentence n'a pas encore été déterminée et sera notifiée en temps utile.

Le Tribunal arbitral est présidé par M. le juge Gilbert Guillaume (France), ancien président de la Cour internationale de Justice. Les autres membres du Tribunal arbitral sont S.E. M. Rolf Einar Fife (Norvège), M. le professeur Vaughan Lowe (Royaume-Uni), M. le professeur Nicolas Michel (Suisse) et M. le juge Bruno Simma (Allemagne). La Cour permanente d'arbitrage agit en tant que greffe dans cette affaire.

De plus amples informations relatives à la procédure sont disponibles dans la base de données des affaires sous les auspices de la CPA (<https://pcacases.com/web/view/3>).

La CPA est une organisation intergouvernementale indépendante créée par la Convention de La Haye de 1899 pour le règlement pacifique des conflits internationaux. La CPA compte 121 Parties contractantes, y compris la Croatie et la Slovénie. Siégeant au Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas, la CPA facilite l'arbitrage, la conciliation, les enquêtes pour l'établissement des faits et d'autres procédures de règlement des différends entre diverses combinaisons d'États, d'entités étatiques, d'organisations intergouvernementales et de parties privées.

La CPA fait actuellement fonction de greffe dans le cadre de 122 procédures de règlement des différends, dont sept procédures d'arbitrage ou de conciliation interétatiques.

\* \* \*

Contact : Cour permanente d'arbitrage  
Courriel : [bureau@pca-cpa.org](mailto:bureau@pca-cpa.org)